



Disponible en ligne sur
SciVerse ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



FICHE THÉMATIQUE / PEAU HUMAINE ET SOCIÉTÉ

Du bon usage des perruques : le cas Louis XIV

On good usage of wigs: The case of Louis XIV

S. Perez

MSH Paris-Nord, université Paris XIII-Villetaneuse, CRESC-Pléiade, 99, avenue Jean-Baptiste-Clément, 93430 Villetaneuse, France

Disponible sur Internet le 16 janvier 2013

S'il est bien un symbole absolu de l'Ancien Régime, c'est la perruque. Signe de distinction sociale, de pudeur comme de démesure, cet accessoire résume à lui seul un mode de vie, une société et une construction de l'image de soi. Et ce mode de vie est aussi une mode, initiée bien involontairement par Louis XIV (Fig. 1 et 2). Car c'est le roi qui est à l'origine du port de la perruque à la Cour et ailleurs, alors qu'en 1658, à l'occasion d'un épisode pathologique resté célèbre le jeune souverain a commencé à cacher son crâne dégarni.

Il va de soi que l'histoire des perruques dans la France du XVII^e siècle est, encore une fois, l'histoire d'une monarchie qui a donné le ton dans de nombreux domaines. Cette cour itinérante, avant son installation définitive à Versailles, servait déjà de repère quant aux usages et aux tenues élégantes. La personne du roi, placée au centre du système, était censée résumer toutes les bonnes manières à suivre. À l'inverse, la Cour était chargée de banaliser tout ce qui aurait pu relever de l'exceptionnel : c'est ainsi que le signe d'un handicap physique « mineur » est devenu un véritable accessoire de luxe.

Au-delà des sources classiques sur l'histoire du règne personnel et de la cour, il n'y a que fort peu d'études consacrées aux perruques en France moderne. On retiendra toutefois les travaux de Lanoë [1], Kwass [2] et Pointon [3]. À l'époque, il n'y a guère que l'abbé Jean-Baptiste Thiers qui se soit ému, publication critique à l'appui, d'une mode touchant aussi les cercles ecclésiastiques. Du centre vers la

périphérie du royaume, la figure royale a marqué les esprits et influencé jusqu'aux coiffures.

La maladie de Calais et la calvitie soudaine d'un roi de dix-neuf ans

En juillet 1658, le jeune Louis XIV visite d'insalubres fortifications récemment abandonnées par les soldats anglais. De ce séjour, il ressort gravement malade. Une forte fièvre se déclare, suivie d'un délire et de la perte d'une partie de sa chevelure. Donné quasiment pour mort, le souverain fait l'objet d'une querelle entre médecins de la cour : faut-il ou non lui administrer de l'antimoine ? Ce remède très toxique à haute dose était encore interdit par le Parlement mais l'état déplorable du roi et l'inquiétude extrême de Mazarin suffirent à convaincre les médecins. Le roi guérit peu après, mais laisse ses boucles en guise de tribut à la maladie. Deux causes sont à relever : la première est la fièvre elle-même, la seconde est l'intervention des médecins qui, pour aider la nature à combattre la maladie, ont rasé la tête du monarque. En effet, conformément à la médecine galénique, il s'agit toujours, en cas de traitement, d'observer les manifestations de la maladie et d'aider le corps à agir. Ici, les cheveux étaient en train de tomber, ce qui a été interprété comme un indice de traitement pur et simple. En rasant la tête du malade, on accélérât la guérison en allant dans le sens de la nature.

Une fois la tête rasée, Louis XIV commence à porter des perruques même si, pour être exact, il faut remonter à

Adresse e-mail : stanispz@yahoo.fr



Figure 1. Louis XIV d'après Pierre Mignard, gravure du ^{ix}e siècle.
© Georgios Kollidas—Fotolia.com.

l'année 1648 pour voir le tout premier usage de cet accessoire. En l'occurrence, à la fin de l'automne 1647, le jeune souverain tombe malade. Le diagnostic est clair : « petite vérole » ; entendons « varicelle » si l'on considère l'âge du malade (Louis a neuf ans) et de sa guérison spontanée à l'issue de quelques saignées. Un témoignage prouve que le convalescent s'est laissé voir par la Cour, à peine remis de son mal, avec une perruque sur la tête. Si rien ne permet de dire s'il a été ou non rasé, la chose n'est pas impossible. Le journal de santé ne le dit pas mais cette omission est peut-être due, tout simplement, à la querelle opposant barbiers, chirurgiens et médecins. Rien ou presque de l'activité des barbiers de cour n'a été rapporté dans ce document riche mais néanmoins lacunaire. Il est vrai que parmi les symptômes de la varicelle, il y a la multiplication de croûtes sur tout le corps, cuir chevelu compris. Le médecin Guénault aurait-il commandé que la tête du petit roi exigeait qu'on la rase pour la décharger des humeurs superflues ? Si rien ne le prouve, rien n'interdit de le penser.

Quoi qu'il en soit, le port de la perruque devient définitif à partir de l'été 1658 même si la mode n'était pas de cette teneur. Sous Louis XIII, personne ou presque ne porte de perruque, elles sont rares sur les femmes et, pour les hommes, la mode est plutôt au bouc à la barbe taillée en pointe, et ce depuis François I^{er} et ses homologues barbus, Henry VIII et Charles-Quint. L'accessoire passe alors pour un signe de calvitie, et par extension relative, de grand âge, même si, dès l'Antiquité, les perruques ont orné les têtes royales. L'abondance et la longueur de la chevelure, en plus d'embellir le visage, étaient des signes de puissance. Dans l'antique et légendaire royaume d'Agathie, rapporte

François de Belleforest, seuls les rois pouvaient porter la perruque longue [4].

Une nouvelle mode à la Cour : porter perruque

Métaphoriquement, la perruque a toujours désigné la chevelure dans la France moderne, surtout à l'époque où la mode valorisait les cheveux naturels. Camus en 1639 souligne que les coquettes ont pour habitude de juger les hommes « par la perruque et la moustache, le collet et la botte » [5]. De tout temps, la pilosité masculine a été un élément majeur dans la séduction et la virilité. Aussi, les courtisans se sont empressés de suivre le modèle royal en arborant ces chevelures d'appoint, faites de cheveux naturels mais tenant artificiellement sur le crâne.

Au départ, il a fallu habituer le roi à sa perruque, tâche à laquelle les poètes et autres flatteurs de tous bords se sont attelés. Dès la fin de la convalescence royale, Guillaume Caignet, poète prolifique en matière de louanges adressées au monarque, compose quelques sonnets de circonstance [6] :

« Une fièvre ardente et maligne
Qui tâchait d'enlever le Roy,
Nous mit dans un terrible effroy,
Châcun y voyoit sa ruine ;
Mais contre ses efforts on lança tant de vœux
Qu'elle ne pût avoir que de ses beaux cheveux,
Ils furent toute sa rapine :
Qui verrait ces cheveux auprès de la Toison,
Verrait bien éclipser le trésor de Iason.
Samson, qui tint sa force en ses cheveux cachée,
Perdant ses longs cheveux, perdit sa force aussi ;
LOUIS !, il n'en va pas ainsi
De la vertu Royale à ton cœur attachée !
Bien que la fièvre ait pû moissonner tes cheveux,
Le cours de tes exploits attingit jusqu'ou tu veux. »

Au-delà de la comparaison obligée avec Samson, le poème souligne que le roi n'a rien perdu de sa force et que la perte de ses cheveux n'est pas aussi grave, cela va sans dire, que l'issue fatale que sa maladie aurait pu causer. Mais il y a plus que de l'encomiastique royale dans ces lignes : il s'agit autant de rassurer les sujets sur la vigueur intacte du jeune monarque — l'épisode Marie Mancini a eu aussi cette fonction [7] — que d'habituer le principal concerné à une chevelure factice. Après les traces laissées sur son visage par la varicelle, Louis XIV a dû subir l'affront ou le handicap supplémentaire d'une calvitie très prématurée. Beaucoup célébraient la beauté du jeune Louis-Dieudonné avant ces épisodes pathologiques. L'enjeu était aussi d'ordre psychologique, sans vouloir commettre un anachronisme de confort.

En mettant à la mode un accessoire initialement relié à une conséquence indésirable de la maladie ou de l'âge, le roi pouvait se pavaner sans risque de médisance : puisque la perruque est à la mode, le roi n'est pas chauve, il est tout simplement à la mode ! On crée pour lui des perruques « à



Figure 2. Buste de Louis XIV d'après Antoine Coysevox. © Vaclav Zilvar—Fotolia.com.

fenêtre» capables de mêler ce qui reste de ses mèches à des cheveux naturels achetés ici ou là.

Aussi, en 1659, et l'on comprend maintenant pourquoi, un édit royal crée deux cents charges de barbiers, étuvistes et perruquiers. Autrement dit, ces trois professions longtemps décriées (les barbiers passaient pour des pseudo-chirurgiens, les étuvistes pour des souteneurs et les perruquiers pour des voleurs de cheveux...) gagnaient enfin leurs lettres de noblesse en bénéficiant d'un soutien de poids, celui du roi en personne. En effet, ces trois professions, liées entre elles par le soin des cheveux et l'hygiène corporelle en général ont vu leur importance s'accroître à mesure que le mode de vie du souverain et de la Cour ont valorisé la propreté, les soins du visage et des cheveux en particulier. Nul courtisan sans perruque, la barbe cessant progressivement d'être à la mode : il fallait donc des professionnels du rasage et de la confection de postiches bouclés ! Dans le prolongement de cette mesure, en 1691, un nouvel édit consacre la profession de barbier en la séparant de celle de chirurgien, au bénéfice de chaque corporation. Les chirurgiens voyaient leur profession détachée du banal entretien de la barbe et des cheveux alors que les barbiers cessaient de supporter le fardeau d'une réputation d'assassins. Pendant ce temps, les perruques se multipliaient sur des têtes d'ailleurs plus ou moins nettes.

Le mimétisme courtisan a fait l'essentiel du travail, jusqu'à accroître démesurément la valeur et la hauteur des perruques. Réalisées en cheveux naturels (achetés sur les foires auprès de paysannes négociant leur chevelure), les perruques longues et hautes sont les plus prisées puisque certains peuvent atteindre des prix astronomiques avoisinant les mille livres. Ce sont les perruques dites «à la

Fontange», du nom d'une favorite du roi, qui sont les plus à la mode au début du règne personnel. En 1670, elles remplacent carrément les perruques à fenêtre alors que Louis XIV est complètement rasé. Les perruques gagnent alors en volume, chacun souhaitant rivaliser d'élégance au point que les plus étourdis s'accrochaient les cheveux aux lustres des salons ! Leur prolifération et leur importance dans le quotidien de la vie de cour leur octroient même un cabinet spécial à Versailles, dans les grands appartements. Ainsi, on voit apparaître un cabinet des perruques (ou «des thermes» en raison du décor antiquisant) près de la chambre du roi. C'est là que Louis XIV les essaie, des heures durant, et les conserve précieusement. Il est intéressant de noter que ce cabinet servait un peu d'espace d'intimité à un souverain sans cesse traqué par ses courtisans, comme l'indique l'étude comparative avec la cour de Bavière [8].

Évidemment, parmi les domestiques du souverain, figure en bonne place un barbier-perruquier chargé d'apporter les perruques du roi aux différents moments de la journée car Louis XIV en changeait plusieurs fois par jour. Ses fonctions nous sont connues par un État de la France de 1702 : « Leur fonction est de peigner le Roy tant le matin qu'à son coucher, lui faire le poil, et l'essuier aux bains et étuves, et après qu'il a joué à la Paume [9] ». En plus du soin, disons de l'hygiène, du corps royal, le barbier-perruquier officie dès le lever du souverain : « avant que le Roy se lève, le Sr Quentin qui est le Barbier, qui a soin des perruques, se vient présenter devant Sa Majesté, tenant deux perruques ou plus de différente longueur, le Roy choisit celle qui lui plaît, suivant ce qu'il a résolu de faire la journée [9] ».

Une telle mise en scène, devant le parterre des courtisans conviés au petit lever ne pouvait laisser personne indifférent. Un rapide examen des portraits de courtisans ou d'aristocrates commensaux peints dans les années 1670 à 1690 prouve à quel point l'engouement pour les perruques a été fort : qu'il s'agisse des portraits de Lully ou de Monsieur, frère du roi, force est de constater que les cascades de cheveux bouclés étaient prisées par la bonne société curiale. L'imitation du souverain a transformé les usages à la cour mais a fortiori le reste du royaume a mis plus de temps à passer aux chevelures factices. En effet, l'examen des inventaires après décès prouve que les perruques sont plus répandues à la cour qu'à la campagne même chez des notables aussi fortunés que les fermiers d'Île-de-France. L'accessoire relevait plus de la construction et de l'instrumentalisation d'une image sociale que d'une mode vraiment et sincèrement enracinée dans les esprits. Porter une perruque n'était pas un signe absolu d'élégance mais seulement une marque de décence et de respect en présence des Grands. Pour le reste, l'accessoire commençait à souffrir d'une mauvaise réputation.

Un accessoire controversé : entre futilité et coquetterie

Si le roi porte admirablement la perruque et que personne ne viendrait à douter de sa totale virilité, il n'en est pas de même pour Monsieur, son frère, le duc d'Orléans. En l'occurrence, il faut rappeler que la perruque est, au départ, un accessoire féminin et, dans la littérature antique, on

attribue au sinistre empereur Caligula l'une des premières utilisations impériales (Vie des douze Césars de Suétone). Objet de dissimulation, voire de perfidie et de mensonge, la perruque fait écran à la réalité. Et, de surcroît, elle est prise par les courtisans, c'est-à-dire une catégorie d'individus dont on décrie la futilité sinon l'hypocrisie et le caractère ambigu depuis des siècles. La Bruyère le déplore dans sa critique de la mode : « Le courtisan autrefois avait ses cheveux, était en chausses et en pourpoint, portait de larges canons, et il était libertin : cela ne sied plus ; il porte une perruque, l'habit serré, le bas unis et il est dévot : tout se règle par la mode ». Or, cette mode est une duperie, elle sert de prétexte à une dissimulation généralisée des pensées et des actes. Avec les poudres, les onguents, les parfums et les autres cosmétiques, la perruque symbolise la duplicité du costume de courtisan, toujours prêt à briller devant les autres mais secrètement honteux de sa condition réelle.

Pourtant, les critiques ne se sont jamais attaquées à celui qui était à l'origine de cette mode : devenu glabre, Louis XIV, dans ces années 1690 à 1700, ne pouvait plus se passer d'un accessoire masquant un peu les ravages du temps. Lui qui ne fardait jamais, édenté et ridé qu'il était, il avait bel et bien besoin d'une lourde perruque pour conserver un tant soit peu les apparences. Il échappe donc, de fait, à la campagne de critique soulevée par la diffusion de la perruque hors des cercles de la cour. Ainsi, en 1690, l'abbé Thiers décoche toutes les flèches possibles aux ecclésiastiques qui se prêtent au jeu de la coquetterie et qui arborent de grandes perruques. Prudemment, il vise les courtisans sans faire allusion au véritable initiateur de la mode qu'il condamne :

« Les Courtisans, les rousseaux et les teigneux en portèrent les premiers. Les Courtisans, par délicatesse ; les rousseaux, par vanité ; les teigneux, par nécessité. Les Courtisans en prirent de crainte de gagner des rhumes ou des fluxions en faisant leur Cour la tête découverte, quoique sous les Rois prédécesseurs de Louis XIII ; on fut assez guéri de leur crainte ; les rousseaux, pour cacher la couleur de leurs cheveux, qui sont en horreur à tout le monde, parce que Judas, à ce qu'on prétend, était rousseau, et qu'ordinairement ceux qui le sont, sentent le gousset ; les teigneux enfin, pour cacher le vilain mal qu'ils avaient à la tête, quoiqu'ils le puissent bien cacher avec une grande calotte. Et parce que souvent ces derniers ne tenaient pas leurs Perruques bien propres, bien peignées, ni bien frisées, on donna le nom de *teignasses* aux perruques mal-propres, mal-peignées et mal-frisées, et ce nom leur est demeuré jusqu'à présent [10] ».

En d'autres termes, les perruques sont des objets de duperie, symboles de l'obséquiosité qui règne à la cour, de la paresse des teigneux et de la honte des rouquins. Évidemment, on ne retrouve aucune allusion à Louis XIV même si l'évocation comparative du règne de son père en dit autant.

La mode des perruques pose aussi le problème de la frontière entre masculinité et féminité. À l'origine, l'accessoire achève les toilettes de belles ; or, les excès de coquetterie de la part des courtisans ont éveillé de sérieux doutes. À force de délicatesse et de préciosité, les aristocrates semblent avoir joué, bon gré mal gré, avec les codes

vestimentaires. Si l'apparat devait signifier la puissance et le prestige, c'était parfois au prix d'une indifférence à l'égard des signes extérieurs de la virilité. Si l'on considère le cas de Monsieur, frère du roi, la chose semble aller de soi et Saint-Simon n'a pas eu besoin de forcer le trait : « toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout avec une longue perruque tout étalée en devant, noire et poudrée (...) ». À l'inverse, la Palatine « n'était jamais qu'en grand habit ou en perruque d'homme ».

Nous devons aux travaux de Martia Pointon une approche critique de la diffusion des perruques dans l'Angleterre du XVIII^e siècle [3]. Et ses conclusions sont tout aussi éclairantes pour la France du siècle précédent : la perruque a posé un dilemme entre les codes de la masculinité valorisant traditionnellement la pilosité et la chevelure masculine et l'utilisation d'un accessoire issu de l'univers féminin. Le signe royal de la virilité et de la supériorité s'est donc mué en un artefact coûteux, peu hygiénique et sujet à ricane. Ainsi, dans l'Encyclopédie, l'article « Perruque » consacre ses premières lignes à une critique grinçante d'un usage aussi dispendieux qu'entaché du souvenir de l'absolutisme du règne précédent :

« Les *perruques* étaient si garnies & si longues, qu'elles pesaient assez communément jusqu'à deux livres. Les belles étaient blondes ; c'était la couleur la plus recherchée. Les cheveux d'un beau blond cendré, forts, & de la longueur de ceux qu'on place au-bas des *perruques*, valaient jusqu'à 50 ou 60, & même 80 livres l'once, & les *perruques* se vendaient jusqu'à mille écus. Celui qui coiffait Louis XIV de ces énormes *perruques* que nous lui voyons dans ses portraits, s'appellait *Binette*. Il disait qu'il dépouillerait les têtes de tous ses sujets pour couvrir celle du souverain [11] ».

Si la présentation semble caricaturale, elle révèle aussi la profondeur de cette association grande perruque égale à aristocratie futile qui a fait les beaux jours de la contestation révolutionnaire. Ces objets de luxe résument à eux seuls les méandres d'une société de cour dans laquelle l'apparence prime sur la réalité, au prix élevé de dépenses somptuaires. La toute dernière pique de l'extrait cité en vaut bien d'autres : pour coiffer le roi, on aurait donc rasé la tête de nombreux sujets. La tonalité sarcastique de la formule, humour en moins, renvoie inexorablement à un rapport de force qu'il s'agissait aussi de critiquer. La somptuosité de la Cour versaillaise relevait de plus en plus du scandale alors que, pour le reste des sujets, les conditions économiques se détérioraient, que ce soit vrai ou pas. Achever une chevelure artificielle à prix d'or pouvait choquer les Lumières et Diderot en premier, lui que Fragonard avait insolentement peint en cheveux vifs.

Étudier la diffusion des perruques dans la société française des XVII^e et XVIII^e siècles revient à faire l'histoire d'une mode royale sur la longue durée. Originellement destinée à masquer et compenser les ravages d'un mal sévère, l'accessoire est passé d'une symbolique de la dissimulation à une stratégie de l'ostentation. Qu'importe l'état de la chevelure naturelle, les boucles d'un tiers, payées au prix fort, étaient censées embellir des crânes pouilleux ignorant tout ou presque des bienfaits du shampooing. Parfumées

et poudrées, ces perruques tutoyaient le raffinement et la coquetterie en participant de ce formidable engouement pour les cosmétiques. Contrairement au dicton, les hommes sont jugés sur leur apparence et la hauteur des perruques a servi un temps de critère d'évaluation de la richesse ou de l'influence de chacun. Aujourd'hui encore, l'expression anglaise « *bigwig* » désigne une personne influente, un notable bien installé, alors que les perruques ne servent plus qu'à de vieux protocoles judiciaires ou législatifs. Enfin, à Montréal, la société « Perruques Louis XIV » offre ses services à qui voudrait ressembler à Samson ou au Roi-Soleil.

Déclaration d'intérêts

L'auteur n'a pas transmis de déclaration de conflits d'intérêts.

Références

- [1] Lanoë C. La poudre et le fard : une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières. Seyssel: Champ Vallon; 2008, 295 p.
- [2] Kwass M. Big hair: a wig history of consumption in eighteenth-century France. *Am Hist Rev* 2006;111:631–59.
- [3] Pointon M. Hanging the head. Portraiture and social formation in eighteenth-century England. New Haven: Yale University Press; 1993, 288 p.
- [4] de Belleforest F. L'Histoire universelle du monde. Paris: Maillot; 1572, p. 180.
- [5] Camus JP. Les entretiens historiques. Paris: Bertaut; 1639, p. 404–5.
- [6] Caignet G. Sonnets et épigrammes sur la maladie et sur la convalescence du Roy. Paris: Lambert; 1659, p. 12.
- [7] Perez S. Passion, pouvoir et vérité à l'âge de la raison d'État. Note sur la séparation de Louis XIV avec Marie Mancini. *xvii^e siècle* 2008;241:617–32.
- [8] Klingensmith SJ, Otto CF, Ashton M. The utility of splendor. Ceremony, social life, and architecture at the Court of Bavaria, 1600–1800. Chicago: University of Chicago Press; 1993, p. 124.
- [9] Trabouillet L. État de la France. Paris: Osmont; 1702, p. 160–1.
- [10] Thiers JB. Histoire des perruques. Avignon: Chambeau; 1777, p. 22.
- [11] Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences des Arts et des Métiers. Lausanne Berne: Société des typographes. 1780;12:p. 397.